

AVIS PUBLIC

APPEL D'OFFRES PUBLIC SÉAO - FOURNITURE D'UN SERVICE DE DÉNEIGEMENT / DÉGLAÇAGE DES RUES ET DES BORNES D'INCENDIE

La Municipalité de Laurier-Station (ci-après « la Municipalité ») désire obtenir les services d'une entreprise pour le déneigement des rues et des bornes d'incendie (1 an renouvelable 2 ans sans indexation).

Les documents de soumission ainsi que tous les renseignements peuvent être obtenus dès le 13 juillet 2023 sur le Système électronique d'appel d'offres SÉAO à l'adresse internet suivante : www.seao.ca.

Les soumissions doivent être transmises au bureau municipal de la Municipalité de Laurier-Station, situé au 121 rue St-André à Laurier-Station au plus tard à 11 h 00, heure locale, le 31 août 2023 et elles seront ouvertes au même endroit, le même jour et à la même heure.

La Municipalité de Laurier-Station ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et se réserve également le droit de retrancher, à sa convenance, certaines parties du contrat.



Donné ce jeudi 13 juillet 2023
Stéphane Dion, directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussigné, **STÉPHANE DION**, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Laurier-Station, résidant de Sainte-Croix-de-Lotbinière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie à chacun des endroits suivants, à savoir :

- **Site internet de la municipalité de Laurier-Station**
- **Babillard public – Hôtel de ville de Laurier-Station**
- **Journal municipal de Laurier-Station**

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 13^e jour de juillet 2023



Stéphane Dion
Directeur général, greffier-trésorier